



Montreuil, le 20/2/2017

LA LETTRE

PÔLE ORGA - VIE SYNDICALE & COGITIEL

ET PÔLE POLITIQUE FINANCIÈRE

MUTATIONS et COGITIEL

Nous allons devoir très prochainement déplacer au CoGiTiel les camarades mutés au 1^{er} mars. Comme à chaque mouvement de ce type, vous devez veiller à la collecte, si possible totale, des cotisations 2017 pour les sections « au départ » et veiller à l'accueil et la prise en charge des nouvelles adresses postales pour les sections « à l'arrivée ».

Le pôle Orga, Vie syndicale et CoGiTiel du BN vous tiendra informés des mutations concernées.

RÉUSSITES EXAMEN PRO ET CONCOURS INTERNE CADRE A

De la même façon que pour les mutations, vous devez d'ores et déjà anticiper les futurs départs en école au regard des collectes des cotisations 2017 (la liste étant publiée sur Ulysse).

Sur ces sujets, vous pouvez contacter le pôle orga du BN au **01 55 82 80 78/79**, et/ou écrire en priorité, si possible, sur la boîte dédiée : cgtdgfiporga@gmail.com

FORMATION UTILISATEURS COGITIEL

Le déploiement de la version 2 de l'outil étant annoncée pour le 1^{er} trimestre 2018, il apparaît désormais compliqué d'organiser de nouvelles sessions de formation sur la V1. Nous devons en effet travailler à ce redéploiement pour nos sections ainsi que, bien entendu, à la formation des camarades utilisateurs.

Quelques sessions V1 sont cependant déjà programmées ou en cours de programmation sur mars et avril 2017. Au-delà, il n'y aura plus de formations proposées.

Toutefois, si des sections souhaitent une formation avant la fin avril, merci de vous signaler rapidement auprès du pôle afin que nous puissions en étudier l'organisation.

Bien évidemment, le pôle dédié du BN continuera à assister par téléphone les camarades qui en auront besoin, comme c'est déjà le cas actuellement.

Politique financière

1. Les reversements

À la date du 13 février 2017, le nombre de cotisations reversées pour l'année 2016 est de 9 423 ; pour rappel en 2015, ce sont 10 492 cotisations qui avaient été reversées, soit un différentiel de 1 069 cotisations en moins. Entre 2015 et 2014, nous avons perdu 528 cotisations. Cette situation est préoccupante pour deux raisons : la première l'impact sur les finances du syndicat et ses conséquences sur le développement de notre activité ; la seconde l'impact sur notre représentativité aux prochaines élections professionnelles quand on sait qu'un syndiqué CGT représente deux voix.

Plus que jamais, il convient de faire une analyse sur cette baisse importante de nos forces. Un effort doit être fait pour solder 2016 et connaître le nombre réel de FNI. Il appartiendra ensuite à chaque section d'analyser et de comprendre la situation.

En 2016, seulement deux régions progressent.

Vos contacts à Montreuil

Pour le pôle Orga Vie Syndicale et Cogitiel

cgtdgfiporga@gmail.com

Pascal FUSIL
01 55 82 80 78 /
06 31 65 21 25
p.fusil@cgt.fr

Philippe GUILLERET
01 55 82 80 79
philippeguilleret@gmail.com

Pour le pôle Politique Financière
Bruno MONZIOLS
01 55 82 80 94
b.monziols@cgt.fr

Pour les tableurs :
Aline ABECASSIS
01 55 82 80 81
aline.abecassis@dgfip.finances.gouv.fr

Partout, nous devons faire de la syndicalisation et de la continuité syndicale nos priorités. Un plan de syndicalisation a été lancé par la CEN en octobre 2016. Un premier bilan doit en être fait dans les sections et dans le cadre des collectifs régionaux.

Moins de syndiqués, c'est moins de moyens financiers pour l'ensemble de nos structures donc moins d'activité.

2. Les finances du syndicat structure nationale

Lors de la CEN du 31 janvier 2017, un point sur les réalisations du budget 2016 (comptabilité nationale) a été fait. Vous trouverez en pièce jointe le document présenté à la Cen qui fait état d'un résultat excédentaire de 16 488,14 €. Néanmoins, il faut tenir compte des provisions qui n'ont pas été réalisées pour les échéances structurelles de notre syndicat (congrès, élections professionnelles) à hauteur de 75 268 €.

Le budget prévisionnel 2017 a été présenté et adopté par la CEN avec un résultat prévisionnel de - 161 618 € (sont incluses les réserves non réalisées en 2016).

Aujourd'hui nous ne sommes donc pas en capacité de financer le prochain congrès en 2018 et les élections professionnelles sauf à puiser dans les réserves du syndicat. C'est pourquoi il vous est proposé de repousser le congrès en 2019 et de se consacrer des maintenant au renforcement ainsi qu'aux prochaines élections du 4 décembre 2018.

3. Tableaux validation 2016 et version 2017

La Commission financière de contrôle (CFC) a été chargée par la CEN d'une étude sur la liquidation des reversements des cotisations pour les années 2012, 2013 et 2014. Cette étude a été faite par Yves Flageul qui en a présenté ses conclusions au conseil national de janvier 2017. Cette étude a révélé des anomalies entre Les cotisations encaissées et les montants reversés à ce titre au bureau national. C'est, soit un reversement insuffisant dans la plupart des cas, soit un trop perçu.

Il appartient maintenant aux sections, avec leur chargé de territoire, d'analyser chaque situation et d'y apporter

des explications. Il peut s'agir d'erreur d'écriture, de décalage entre l'année N et N-1 ou tout simplement d'une erreur dans la liquidation.

La CEN d'avril fixera les règles pour les retards de reversement (+ou- 51 000 € pour 2015) sur les années qui ont fait l'objet de cette étude.

Pour remédier à cette situation, les tableurs 2017 ont été améliorés :

- ▶ Un suivi automatique (nouvel onglet) pour les reversements de cotisations 2017 et cela sans intervention du trésorier de section. Il connaîtra au jour le jour en fonction des encaissements et des reversements le montant restant à reverser au BN ;
- ▶ Les reliquats 2015 et 2016 seront saisis par le pôle tableur du BN ;
- ▶ Une note méthodologique est jointe à cette lettre ; elle est également envoyée avec les tableurs 2017.

Vous trouverez également joint à cette lettre, un fichier contenant les résultats comptables 2015 de chaque section, qui fait apparaître un déficit global de - 131 000 €.

Au 17 février 2017, 45 tableurs 2016 ont été adressés au BN et les documents papiers de 43 sections ont été reçus au BN. Concomitamment ne pas oublier l'envoi du tableur par mail. 18 tableurs 2017 ont d'ores et déjà été retournés aux sections.

4. Communication sur la situation financière et comptable du syndicat structure nationale

Lors du conseil national quelques sections sont intervenues sur le manque de « transparence », « d'opacité » sur la situation comptable et financière laissant supposer des possibilités de malversation.

Chaque Cen fait l'objet d'un point sur la politique financière : exécution du budget avec la production de documents et autres points liés à celle-ci.

Il a été rappelé également que chaque collectif régional devait mettre à son ordre du jour un point "politique financière nationale et locale", un point orga (FNI, reversements). À cet effet, les chargés de suivi de territoire disposent de tous les éléments pour animer ce débat.

5. Rappel barème de cotisations 2017

Le barème de cotisations 2017 a été voté à la Cen de novembre 2016. À cette date les reclassements et les incidences financières suite à l'application de PPCR n'étaient pas connues. Il a donc été décidé pour les cotisations 2017 de prendre la situation administrative de chaque syndiqué/agents au 31 décembre 2016.

6. Commission nationale politique financière (mutualisation)

La commission se réunira le 22 février 2017 à Montreuil.

Elle devra :

- ▶ Faire un point sur les remontées des sections au sujet de la mutualisation des fonds des sections. À ce jour, seulement une dizaine de sections ont fait des propositions ;
- ▶ Travailler sur les pistes d'économie à faire pour permettre au syndicat de maintenir, voire développer son activité ;
- ▶ Proposer des règles au regard des arriérés de cotisations des sections.

La situation « orga et financière » de notre syndicat est préoccupante. Il appartient à chacun, à chacune, à son niveau, de mettre tout en œuvre pour améliorer cette situation. Cela passe par la nécessité d'aller au plus près des agents, de proposer systématiquement l'adhésion quel que soit le motif et la démarche, de valoriser nos acquis et nos victoires en local comme au national. De proposer systématiquement l'adhésion aux agent(e)s qui déposent un dossier auprès de nos élu(e)s. D'avoir un suivi plus régulier du CoGiTiel, notamment au regard de la continuité syndicale.

En matière de collecte des cotisations partout sur tous les sites, organisons des pots de remise de cartes en invitant également les sympathisants ; la préparation du 7 mars peut être une bonne occasion.

Enfin, prenons l'engagement de faire des reversements plus réguliers (pour les sections au moins 1 par trimestre) et ainsi éviter les décalages sur l'année N+1.

Objectif : 10 500 syndiqués fin 2017.